

DUNTZENHEIM infos

BULLETIN
MUNICIPAL



sommaire

Photo : Centre du village

- | | | |
|-------------------|------------------------------------|-------------------------|
| ■ Le mot du Maire | ■ Les Associations | ■ Les évènements |
| ■ Les Travaux | ■ - La vie à l'école
maternelle | ■ Diverses Informations |
| ■ Le PLUi | ■ - Nos aînés
- Vie locale | ■ Etat Civil |



Commune
de Duntzenheim

le mot du Maire

Nous voici arrivés à la fin de l'année 2017. L'hiver est à notre porte et la nature s'endort pour se réveiller au printemps prochain. Nos villes et villages sont illuminés, et les touristes affluent pour admirer nos marchés de Noël.

On dit souvent que les années se suivent et se ressemblent. Cet adage s'est encore vérifié en 2017, en référence aux nombreux attentats dans différents pays. Il va nous falloir intégrer ce risque latent dans nos esprits. Malgré tout, il faut continuer à porter hautes nos valeurs républicaines et surtout ne pas céder au populisme qui semble revenir à grands pas.

La construction du nouveau groupe scolaire à Wingersheim-les-quatre-Bans avance comme prévu. L'école va ouvrir ses portes en septembre 2018.

Les illuminations de Noël ont pris un peu plus d'importance cette année et mettent en valeur notre place du centre du village. Merci au groupe décoration qui a imaginé et installé ces décorations de Noël.

Concernant les grands travaux dans notre commune, 2017 fut une année plutôt calme. Pour les prochaines années, plusieurs chantiers sont en cours de réflexion :

- Mise aux normes du terrain de football
- Mise en accessibilité de la salle des fêtes
- Projet de réfection d'une partie de notre voirie communale. Une convention vient d'être signée avec l'agence territoriale d'ingénierie publique pour une mission technique.

Une deuxième convention a également été signée avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin pour l'étude de faisabilité d'une restructuration de la mairie, des ateliers municipaux et de l'école.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas.

L'étude de ces différents dossiers nous permettra d'engager les travaux au moment opportun et également en fonction de nos moyens financiers.

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018. Puisse-t-elle vous apporter joie et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Claude LITT, Maire

LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

- du mardi au vendredi de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h.
- les mardis et jeudis après-midi de 14h30 à 19h00 sans levée de courrier.

Vous pouvez récupérer un colis ou un recommandé aux heures d'ouverture de la mairie. Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte les mardis et jeudis de 16H00 à 19H30.

- Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions sur la liste électorale doivent être faites avant le 31 décembre pour pouvoir participer aux prochaines élections.

les travaux

et principaux achats réalisés en 2017

LE COEUR DU VILLAGE

Le réaménagement du cœur du village est maintenant terminé. Les travaux et les dépenses liés depuis le départ (PV d'arpentage, diagnostic accessibilité, annonces légales, assistance à maîtrise d'ouvrage...) s'élèvent à 518 704€ HT.

Les recettes liées :

ORGANISME	OBJET	MONTANT VERSÉ	MONTANT ATTENDU
ETAT	Sécurisation des abords de l'école	4 400€	
ETAT	Mise en accessibilité de l'église aux Personnes à Mobilité Réduite	23 600€	
ETAT	RESERVE PARLEMENTAIRE		6 000€
DEPARTEMENT	TRAVAUX SUR RD 67	14 001€	
DEPARTEMENT	ENFOUISSEMENT DES RESEAUX	9 000€	
DEPARTEMENT	AIDE A L'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE		40 460€
TOTAL		51 001€	46 460€

Electricité de Strasbourg ne subventionne pas mais a réglé 50% du coût des travaux d'enfouissement des lignes électriques, soit 16 322€ HT.

LES ACHATS PRINCIPAUX

> un luminaire pour éclairer la place de l'église	2 712 € TTC
> un rétroprojecteur avec écran	1 008 € TTC
> un préparateur d'eau chaude pour l'école	2 444 € TTC

Inauguration DE LA PLACE DE L'EGLISE

Samedi 21 octobre 2017



ecole intercommunale DE WINGERSHEIM



Crédits photos : Michèle Koessler

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Communauté de Communes du Pays de la Zorn



Le PLUi est l'outil de planification qui permet de traduire les orientations d'aménagement du territoire avec une vision intercommunale des actions qu'on souhaite y mener, c'est-à-dire :

- quel développement pour l'habitat et les activités ?
- quel développement des équipements et des services ?
- quelle place pour l'agriculture ?
- quelle prise en compte des espaces agricoles ou naturels ?

Il est élaboré en collaboration avec chaque commune membre de la Communauté de Communes, en lien avec les personnes publiques associées et en concertation avec la population. En 2020, le PLUi du Pays de la Zorn remplacera les documents d'urbanisme communaux actuels et s'appliquera sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Le diagnostic a été réalisé. C'est un état des lieux approfondi qui permet de dégager les enjeux de développement et de préservation de notre territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les grandes orientations d'aménagement et de préservation pour l'avenir. Un débat sur les grandes orientations du PADD a eu lieu au sein des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes et au sein du Conseil Communautaire. Des réunions publiques ont eu lieu. Pour autant la concertation se poursuit jusqu'à l'approbation du projet.

COMMENT PUIS-JE CONTINUER À PARTICIPER AU PLUI ?

Pour prendre connaissance des études, un DOSSIER DE CONCERTATION est :

- mis à disposition du public et consultable en mairies et au siège de la Communauté de Communes
- consultable en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes : www.payszorn.com rubrique PLUi.



Pour émettre des observations :

- des registres de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de Communes et dans les différentes mairies. Ils permettent de poser ses questions ou de faire remonter ses observations,
- par mail à l'adresse: plui@payszorn.com en précisant l'objet: «concertation PLUi»
- ou par courrier adressé à M. le Président de la Communauté de Communes, 43 route de Strasbourg, 67270 Hochfelden (en précisant l'objet «concertation PLUi»)
- en participant aux réunions publiques qui seront organisées sur le territoire jusqu'à l'approbation du PLUi.

les associations

Les verts de l'ASLD

Nous nous étions quittés l'année dernière dans ce même bulletin en nous disant que la fin de saison 2016- 2017 s'annonçait prometteuse pour l'équipe fanion.

Mais comme rien n'est jamais écrit à l'avance, la 2ème partie de saison fut très compliquée pour nos p'tits verts qui ne décrochèrent que 2 victoires sur les matchs retours. Heureusement que le début de saison avait permis d'obtenir un maintien tranquille en promotion pour une troisième saison consécutive. L'équipe réserve, après avoir longtemps soufflé le chaud et le froid, décrocha son maintien en division 1 pyramide B lors de la dernière journée de championnat.



Cette fin de saison aura surtout été marquée par l'annonce de l'arrêt comme coach d'Olivier Rey qui après quasiment 10 ans de présence au club souhaitait prendre du recul. Il aura marqué de son empreinte la vie du club et les résultats de l'ASLD. Une page se tourne donc en ce début de saison 2017 – 2018 avec l'arrivée de Franck Gavat comme entraîneur principal. Avec le départ d'un grand nombre de joueurs, l'équipe 3 n'a pu être réinscrite. Les résultats sportifs pour l'équipe 1 et 2 sont pour l'instant en demi-teinte, mais tout le monde espère, avec la venue de nombreux blessés, une phase retour plus en adéquation avec la qualité du groupe de joueurs.

Les différentes manifestations du club ont de nouveau été couronnées de succès, le tournoi estival est un des derniers tournois très prisés par les amateurs de football du secteur. A noter pour le cru 2017 la participation et la victoire d'un club suisse, Oberriedern !! La soirée moules frites devient une soirée incontournable, les demandes étant même supérieures à la capacité de la salle polyvalente. Vu le fort engouement, la décision a été prise de remplacer l'après-midi repas « choucroute garnie » par une après-midi « Moules frites à volonté » qui se déroulera le 4 mars 2018 !!!

Au nom du club, il ne me reste plus qu'à présenter à tous nos supportrices et supporters, nos meilleurs vœux et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe EBERSOLD

musique Fraternité



Après avoir démarré en fanfare par un beau concert de printemps, l'année musicale 2017 de la société de musique Fraternité a, une nouvelle fois, été rythmée par plusieurs sorties: entre autres lors de la fête d'été de nos confrères de Rittershoffen ou encore lors des Messtis de Oberhaslach et de Hattmatt.



Bien sûr, vous avez aussi pu les entendre, comme chaque année, lors de l'aubade des festivités du 14 juillet à Duntzenheim. Lors de la journée «détente», les musiciens et leur famille ont traversé le Rhin et sont allés visiter le zoo de Karlsruhe avant de partager une belle soirée autour d'un repas.

Soucieuse de terminer l'année sur une bonne note, la Fraternité organise son traditionnel concert de Noël le dimanche 17 décembre à 15h en l'église de Duntzenheim.

Alors, le rendez-vous est pris ! Venez en famille et entre amis ! Comme toujours, gâteaux, Bredeles et vin chaud vous attendront à la sortie. Psst ! Une dernière chose : tout ceci vous donne envie de faire partie de l'aventure ?

Vous pratiquez un instrument et aimez les bons moments ? Venez nous rejoindre !

Anne-Catherine LUTZ



les associations

la paroisse

Manifestations 2017

La paroisse a organisé cette année deux manifestations : le 26 mars midi un repas couscous et le 14 octobre un «Hari Owe».

Ces manifestations ont connu un beau succès et seront reconduites en 2018.

L'évènement marquant était le départ du pasteur Daniel SCHAEFFER dont le dernier culte dans notre paroisse a eu lieu le 26 août. Voici quelques photos souvenir.



Conseillers presbytéraux :

Sabine MEYER,
Dorothée FURNSTEIN,
Christine HARTEY,
Elisabeth HERRMANN,
Virginie ZIMMERMANN



les bouchons DE L'ESPOIR

Depuis 2008, l'association «Les Bouchons de l'Espoir 67» collecte les bouchons en plastique, liège, aluminium et fer dans le but de réunir des fonds permettant de venir en aide à des personnes handicapées, sous forme de participation à l'acquisition de matériel médical.

Le 29 septembre dernier, lors de l'inauguration du nouveau local de stockage et de tri, le Président Cyrille HAUSSER a entamé son discours avec les paroles suivantes « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». De nombreux élus et bénévoles étaient présents ce jour-là, parmi eux le chanteur Robin Léon parrain de l'association.

A Duntzenheim, une ancienne étable réaménagée abrite à présent une nouvelle machine de tri ainsi qu'un convoyeur à bande permettant l'acheminement des bouchons vers un silo de stockage d'une capacité de 120m3. Le local offre également aux camions la possibilité de se garer le long du hangar. Ces nouvelles installations ont amélioré considérablement le travail des bénévoles de l'association dont l'avenir peut désormais s'envisager sereinement.

une rose
un espoir



UNE ROSE
UN ESPOIR
Le cœur des motards



Le 29 avril dernier, notre commune a participé à l'opération « 1 rose-1 espoir » secteur Kochersberg – Ackerland – Pays de la Zorn.

Grâce à votre solidarité et votre aide, cette journée s'est soldée par une réussite sur tous les plans. Les motards et bénévoles ont permis de collecter 58 000 euros pour le secteur.

Toutes les roses ont trouvé preneur, l'accueil des habitants a été chaleureux et pour certains attendus.

Le 30 juin dernier, lors d'une cérémonie officielle organisée à la salle polyvalente de Gougenheim, M. Dominique MEYER (responsable secteur) a remis le chèque à la Ligue 67 contre le cancer.

la vie à l'école maternelle

*La fête
de fin
d'année
scolaire*



« Sur les traces de Taoki ...
et des couleurs »

**la chasse
aux oeufs**



festivites du 13 juillet 2017



2017

Fête du 3^e Âge



OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS



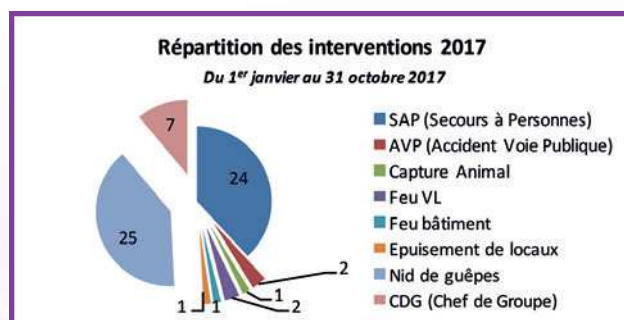
Les Évènements

LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Notre priorité : Interventions et formations

Interventions :

Avec notre VPSI (Véhicule Premiers Secours Incendie) nous ne réalisons pas moins de 63 interventions par an*. (*A la date de rédaction de ce document au 31/10/2017)
Notre engagement permet de maintenir un maillage des secours efficace et de garantir un délai d'intervention rapide dans les 3 villages que nous desservons.



Formations :

Chaque année, pour maintenir son niveau d'aptitude ; chaque pompier doit réaliser 40 heures de formation obligatoire.

Dans le cadre de cette formation, différents thèmes sont abordés, tels que : secourisme, incendie, secours routiers ainsi que des techniques de plus en plus pointues pour s'adapter aux exigences des risques et des interventions actuelles. La formation représente aussi un réel engagement pour nos sapeurs-pompiers !

Nominations et Formations

Formations :

Sap. 1Cl Séverine Luttmann = équipier V .S.A.V.

Sgt Jean Francois Schmidt = équipier S.R.1

Sgt Jean Francois Schmidt = C.O.D.1

Sap. 2Cl Jérémy Luttmann = équipier Sap eur-pompier 1 Cl.

Sap. 2Cl Thomas Friess = équipier Sapeur-pompier 1 Cl.

Diplôme d'honneur : 25 ans

Caporal-Chef : Friess Rémy

Nomination grade de Caporal

Sap 1Cl. Daniel Journot

Sap 1Cl. Patrick Kolb

Nomination grade de Caporal-Chef

Cpl Kelber David

Nomination grade de Sergent

Cpl. Chef Nicolas Guedra

Nomination grade de Sergent-Chef

Sgt Laurent Vigneron

Bravo à chacun d'entre eux !

Vous voulez :

Porter secours aux personnes ?

Protéger les biens et l'environnement ?

Vous êtes volontaire et motivé ?

Vous avez le goût du travail en équipe ?

Rejoignez-nous...

Nous consulter
pour plus d'infos



jeunes Sapeurs-pompiers

De 12 à 18 ans, les jeunes filles et garçons peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant une section de jeunes sapeurs-pompiers - JSP.

Les activités des sections de jeunes sapeurs-pompiers sont :

- Formations de «sapeur-pompier» sur le secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, le cadre administratif et juridique dans lesquels évoluent les sapeurs-pompiers
- découverte du matériel d'incendie et de secours ainsi que les notions élémentaires de son maniement
- participation à des manœuvres et à des rassemblements régionaux, nationaux ou internationaux de JSP
- pratique de diverses activités physiques et sportives
- **il faut savoir que les jeunes sapeurs-pompiers ne participent pas aux interventions pour des raisons évidentes de sécurité.**

Notre section compte actuellement 2 jeunes sapeurs-pompiers, Sarah Knoll de Gougenheim et Maxence Neeb de Duntzenheim.



Mariage de Laura et Jean-François Schmidt

Samedi 29 juillet 2017, le maire de Duntzenheim Claude Litt a procédé à l'union de Laura Herrmann et Jean-François Schmidt, pompier dans notre section. Une surprise préparée par les collègues pompiers les attendait après la cérémonie.

Les jeunes époux sont passés sous une belle haie d'honneur puis, ont pris place, sur l'ancienne pompe à incendie de Duntzenheim, celle-ci était tractée par les chevaux de Mr Edel Alfred.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Laura et Jean-François.



À VOS AGENDAS...

Fête d'été 2018

**Samedi 19 et
dimanche 20 mai 2018
en soirée à Gougenheim**

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour son soutien tout au long de l'année ainsi que de l'accueil réservé pour notre traditionnelle vente de calendriers.

Merci de nous soutenir et de nous encourager par votre présence à nos manifestations, cette présence nous est obligatoire pour faire perdurer cet esprit qui anime nos pompiers bénévoles.

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux
Pour une bonne et heureuse année 2018**

**Pour l'ensemble
des Sapeurs-Pompiers Nicolas GUEDRA,
Président de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Gougenheim**

Le mot du Chef

Il y a des gens formidables qu'on rencontre au mauvais moment. Et il y a des gens qui sont formidables parce qu'on les rencontre au bon moment. Il me tient à cœur de profiter de ce mot pour remercier l'ensemble de l'effectif de notre Section pour son engagement au quotidien, tant lors des formations, des recyclages et bien sûr lors de nos interventions, le cœur de notre engagement !

Le pompier est souvent obligé de fausser compagnie à ses amis, à son conjoint, à ses enfants. Parce que, comme pour tous les Pompiers volontaires « leur Famille c'est aussi les Pompiers » Ils prennent sur leur temps de repos, de vacances, pour toujours être au plus près de la population lorsqu'elle nous sollicite. Leur engagement citoyen représente 80 % de l'effectif des Sapeurs-Pompiers. A ce jour notre effectif opérationnel est composé d'une femme et de quinze hommes. Nous avons aussi dans nos rangs : deux Jeunes Sapeurs-Pompiers et une nouvelle recrue en pleine formation !

Plus ou moins tôt, nous nous interrogeons sur le sens de notre vie, le chemin est souvent long avant que nous y trouvions un réel sens ...

Nous serions heureux d'avoir de nouveaux amis (es) dans nos rangs.

Une vie humaine c'est précieux ; tout comme être aux côtés de quelqu'un qui a besoin d'une main tendue.

Alors soit notre Ami(e) ; soit Sapeur- Pompier. Il te faudra l'assumer, mais tu pourras apprécier les bienfaits et mesurer l'importance de ton engagement pour les vies que tu auras sauvées.

Nous vous souhaitons une année 2018 riche en événements positifs et heureux.

**Lieutenant Criqui Marc
Chef de Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.**

les Courses à obstacles

Vous connaissez ?



...et bien l'un de nos concitoyens est champion dans cette discipline

Qui suis-je ? Je m'appelle Raphaël GRANDPIERRE, j'ai 40 ans, papa de trois enfants, je suis directeur travaux dans une entreprise du BTP, je suis également président d'une association sportive RACE (Rassemblement Alsacien de Coureurs Extrêmes) et pompier volontaire. J'habite à Duntzenheim. J'ai débuté ma carrière sportive très jeune par le cross puis le triathlon, en passant par l'escalade, la musculation et depuis 2014, je pratique la course à obstacles.

Cette année, j'ai réussi à me qualifier à PARIS pour les championnats du monde au CANADA (OCR World Championship) en catégorie d'âge 35-39 ans.

Ce que représente la course à obstacles pour moi. La course à obstacles représente pour moi une discipline complète. J'aime ce sport qui est aujourd'hui une vraie passion. Le physique y est très important et fait appel à notre force musculaire, nos notions d'équilibriste et d'endurance. Le mental et le dépassement de soi est primordial pour bien réussir une course, sans oublier la cohésion d'équipe, de belles rencontres sportives et ces moments inoubliables passés dans cette grande famille de coureurs à obstacles avec toujours le même plaisir de se retrouver.

Cette année j'ai traversé les frontières en m'alignant sur plusieurs courses à travers le globe. Allemagne, Belgique, Andorre, Autriche et sur toute la France en passant par Valmorel dans la neige, à Paris, Morzine...

C'est quoi la course à obstacles ? C'est un peu comme les parcours du combattant à l'armée. Il y'a de la course à pieds, de la boue, du dénivelé, des obstacles comme du franchissement de palissades, des longs portés avec des sacs de sables, des troncs d'arbre, des boules de pierre, du ramping dans la boue sous les barbelés, du montée de cordes, des passages en équilibre, du lancé de javelot dans une cible, des structures de franchissement comme les murs d'escalade, les monkeys bars et autres.....Il existe plusieurs formats de course allant de plus de 6km et 20 obstacles jusqu'à plus de 42km et 60 obstacles).

Ce que je suis allé chercher dans cette aventure Mon premier objectif était de prendre du plaisir dans cette belle compétition et de donner le meilleur de moi-même. Fier de représenter mon pays ainsi que ma Team Spartan Shields – OCR Team et d'affronter un plateau regroupant les meilleurs mondiaux.

J'espérai apprendre beaucoup de cette belle aventure et d'en revenir encore meilleur.



Je me suis donc aligné durant ce weekend dans les montagnes de Blue Mountains sur trois courses, la 15km, la Team relay et une course pour une œuvre de charité.

Je termine avec un temps de 2h50 sans aucune pénalité sur le 15 km qui me permettra de finir et de réaliser une très belle performance,
366ème / 2261 au scratch
48ème / 284 en catégorie 35-39
1er Français en catégorie 35-39

Le lendemain nous sommes repartis avec la Team pour une course en équipe où nous finirons 48ème sur 184 équipes en catégorie open. Nous finirons ensuite notre séjour Canadien en participant à la course charity.

Pour conclure, ce championnat du monde était une expérience hors du commun, intense sportivement, inoubliable, enrichissante, riche en émotions accompagné de belles rencontres sportives et humaines avec des athlètes de tous pays.

Je tiens à remercier tout d'abord ma femme sans qui tout ça n'aurait pas été possible, merci de me laisser vivre ma passion sportive qui demande beaucoup de sacrifices.

Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenu, à ma famille, mes amis, ma Team. Je tenais à féliciter tous les athlètes présents sur ces mondiaux. Merci à tous pour votre énergie, votre sportivité et votre bonne humeur.

En espérant réitérer pour la saison 2018, en attendant je me suis déjà qualifié pour les championnats d'Europe au Danemark qui se dérouleront du 29 Juin au 01 juillet 2018.

Vive le sport, Vive Duntzenheim Et vive la France.

Raphaël GRANDPIERRE
Photos crédit Raphaël GRANDPIERRE



Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries :

Mutzenhouse :

Lundi – Mercredi : 15 H – 18 H 45

Samedi : 9 H – 11 H 45 et 14 H – 17 H 45

Bossendorf :

Mardi – Jeudi : 15 H – 18 H 45

Samedi : 9 H – 11 H 45 et 14 H – 17 H 45

Informations diverses

Ramassage des ordures ménagères : pensez à sortir les poubelles la veille

Collecte sélective : semaine paire : mardi

Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Un renforcement de contrôle inopiné des poubelles sera réalisé au courant de l'année 2018. Veillez à bien respecter les consignes de tri. Avec l'instauration du système de règlement des Ordures Ménagères «à la levée», tout départ comme toute arrivée de foyer doit être signalé au service dédié à la Communauté de communes située à Hochfelden pour activation ou désactivation de la puce. **Problème d'oubli de ramassage :** veuillez contacter la Communauté de Communes au 03.88.91.96.58.

01. BADGE DÉCHÈTERIE

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries de la communauté de communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

02. ENVIRONNEMENT

Réaménagement et extension de la déchèterie de Bossendorf.

La déchèterie de Bossendorf va bénéficier en 2018 d'une extension sur près de 1500m² avec la création de 4 quais de déchargements supplémentaires et d'un réaménagement pour assurer un meilleur service aux usagers, augmenter la sécurité et fluidifier la circulation sur la Route Départementale 108.

Collecte et traitement des biodéchets. Un chargé de mission «biodéchets» a été recruté par la Communauté de Communes pour une période de 3 ans pour accompagner et former les usagers au compostage et développer des solutions de proximité pour traiter les biodéchets. L'achat de kits de compostage au tarif de 20€ (payable par chèque) est toujours possible. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03.88.91.96.58

Collecte sélective. Nos ambassadeurs du tri continuent à sillonner le territoire pour informer et sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de tri. Si la qualité du tri s'améliore nettement, nous remercions tous les usagers qui font des efforts de tri ; des erreurs persistent encore au niveau des plastiques. Nous vous rappelons que seuls les bouteilles et flacons en plastique sont à mettre dans le bac de tri. **Les autres plastiques (barquettes alimentaires, films plastiques, pots de yaourt...) sont à mettre dans la poubelle des Ordures Ménagères.**

Bacs des Ordures ménagères : couvercle fermé obligatoire. Nous avons constaté une augmentation importante des bacs d'Ordures Ménagères qui débordent lorsqu'ils sont présentés à la collecte. Le débordement des bacs porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques et peut compromettre la sécurité des agents chargés de la collecte. **Aussi, conformément au règlement de collecte des Ordures Ménagères, un bac qui déborde sera considéré comme un bac non conforme et ne sera plus collecté !**

03. LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE est nécessaire et obligatoire en Alsace-Moselle pour une bonne gestion des services rendus à la population. Aussi nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune. Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour le recensement du service national, vous permettre l'inscription sur les listes électorales...

04. ACCUEIL DU SIP-SIE DE SAVERNE

Depuis le 3 juillet, à l'instar des services des impôts des entreprises (SIE), le service des Impôts des Particuliers - Service des impôts des Entreprises (SIP-SIE) de Saverne a fait évoluer son offre de services aux usagers particuliers en proposant des entretiens sur rendez-vous au Centre des Finances Publiques. Cette formule évite l'attente au guichet, les déplacements inutiles et permet d'apporter des réponses personnalisées.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous via leur espace personnel sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/>

Les rendez-vous peuvent également être pris par courriel à

sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.03.12.50.

Les simples démarches consistant à déposer un paiement ou un formulaire sans solliciter de conseil ou d'explication continueront à s'effectuer au guichet au fil de l'eau.





05. UNE PREFECTURE NOUVELLE GENERATION

Depuis le 6 novembre 2017, les demandes de cartes grises et permis de conduire, comme les pré-demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports, se font par téléprocédures accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

Des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture à Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures (Haguenau- Wissembourg, Molsheim, Saverne et Sélestat) ainsi qu'à la Maison des Services du Pays de la Zorn à Hochfelden, 43 route de Strasbourg.

Nous vous rappelons que depuis le 28 mars 2017, de la même manière que pour les passeports, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont recueillies uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil (32 communes sont équipées dont TRUCHTERSHEIM, SAVERNE, INGWILLER, WASSELONNE...). Vous pouvez également toujours obtenir auprès d'elles, le formulaire papier.

Attention la plupart des mairies ne prennent que sur RDV. Appelez-les avant de vous déplacer. Et les délais peuvent aller jusqu'à 3 mois entre le jour où vous appelez pour prendre rendez-vous et le jour où la carte vous est remise, prenez vos dispositions à temps !



Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevez entre la date de votre recensement et celle de votre 18e anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

06 PACS : Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS est dévolu aux communes de résidence. Pour les PACS conclus avant le 01/11/2017 auprès d'un tribunal d'instance, la modification ou dissolution du PACS doit se faire dans la mairie siège de ce même tribunal d'instance. Pour les PACS conclus auprès d'un notaire, leur modification ou dissolution est à faire auprès de ce même notaire.



07. AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15/01/2017, l'autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale (c'est à dire s'il voyage seul ou avec un accompagnateur qui n'est pas titulaire de l'autorisation parentale). Aucune démarche n'est à effectuer en mairie.

L'autorisation doit être signée par un titulaire de l'autorité parentale. Lorsqu'elle est exercée de manière conjointe, la signature d'un seul des deux parents suffit. Mais le document doit être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport valide du signataire.

Ce formulaire d'autorisation est mis à disposition sur le site internet <https://www.service-public.fr>



Informations diverses

08. RESEAU 67 : Avec la CTBR, prenez la vie différemment !

Avec une dizaine de dessertes quotidiennes chacune, les lignes 203 & 405 du Réseau 67 vous permettent de rejoindre Strasbourg ou Saverne en oubliant les contraintes de stationnement.

Les cars du Réseau 67 parcourent l'ensemble du département du Bas-Rhin. Les lignes 203 & 405 marquent un arrêt à Duntzenheim (Centre) et vous amènent :

- à Strasbourg – Station Rotonde en 55 minutes (ligne 203) Grâce à la voie de circulation réservée aux autocars sur la RD31 entre Dingsheim et Mittelhausbergen, évitez les embouteillages quotidiens !

A Strasbourg - Rotonde, la correspondance avec les trams ou bus de la CTS se fait quai à quai.

Pour poursuivre votre voyage en toute sérénité dans l'Eurométropole de Strasbourg, la CTBR vous propose un ticket combiné Réseau 67 + CTS à 3,50€ uniquement le voyage.

- à la gare de Saverne (Ligne 405) en 25 min.

Dès maintenant, montez à bord des cars de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin et prenez le bon réflexe déplacement à seulement 2,50€ le trajet simple sur l'ensemble du Réseau 67 !

Vous pouvez acheter votre ticket :

- directement auprès du conducteur du car
- à la Gare Routière des Halles à Strasbourg
- en ligne www.ctbr67.fr si vous disposez de votre carte BADGEO

Prendre les cars du Réseau 67 : quels avantages ?

- Tarifs préférentiel pour des trajets combiné Réseau 67 + CTS (3,50€ le ticket combiné),
- Voyageur régulier ? Pensez abonnement : mensuel ou annuel et bénéficiez de tarifs préférentiels
- Services en ligne sur www.ctbr67.fr : demande de création de carte BADGEO, recherche d'itinéraire, carte interactive, infos trafic...autant de facilités pour simplifier vos déplacements !



+ d'informations ? N'hésitez pas à :

Consulter la documentation disponible dans votre mairie

Vous connecter sur le site internet de la CTBR www.ctbr67.fr

Vous renseigner au guichet de la Gare Routière des Halles à Strasbourg

Contacter la centrale d'information et de réservation des transports régionaux au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé)

Retrouvez les informations sur l'ensemble des réseaux de transport en commun en vous connectant sur le site www.vialsace.fr

Informations diverses

09. URBANISME :

Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu un permis de construire, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige cette DAACT.

Pour les maisons individuelles, construites après 2013, **l'attestation RT2012**, doit également être déposée en mairie.

10. Passage du ramoneur :

Il est désormais possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr.



11. Trottoirs et caniveaux : nous le rappelons

tous les ans car force est de constater que malheureusement il reste toujours encore beaucoup d'efforts à faire ! Les locataires et propriétaires doivent maintenir propres, trottoirs et caniveaux en désherbant ces espaces et en veillant l'hiver à les sécuriser. CECI EST UNE OBLIGATION TOUTE L'ANNÉE. Nous habitons un charmant village, alors tentons de le garder attrayant !

12. Autre rappel :

nous serions reconnaissants aux personnes dont les arbres ou arbustes empiètent sur la voie publique de bien vouloir les tailler. Les trottoirs doivent pouvoir accueillir les piétons en toute sécurité.

13. Animaux :

nous constatons et regrettons une recrudescence de divagations, de déjections sur nos trottoirs, devant l'école maternelle, sur notre nouvelle place, etc... ! Nous remercions les propriétaires de leur animal (chien ou chat) de ramasser les crottes lors de la promenade quotidienne.

Nous sommes extrêmement déçus de mettre un rappel tous les ans dans ce bulletin et espérons compter enfin sur votre bon sens !



Les fêtes à venir en 2018

> Janvier

le 21 janvier 2018

Fête des Aînés

> Mars

le 04 mars 2018

Repas dansant (ASLD)

> Avril

le 08 avril 2018

Repas de midi «Couscous»
(PAROISSE)

> Juillet

le 13 juillet 2018

Fête Nationale à 21h00

les 21 et 22 juillet 2018

Tournoi de football (ASLD)

> Novembre

le 17 novembre 2018

Soirée Moules-Frites (ASLD)

> Décembre

Concert de Noël (Fraternité)

14. Dates Dons du Sang à Saessolsheim :

de 17h30 à 20h30

28.02.2018 - 02.05.2018

25.07.2018 - 03.10.2018

etat civil



mariages

Tous nos vœux
de bonheur
accompagnent :

- Célia ROECKEL et Kévin LOPEZ se sont unis le 18 février 2017
- Laura HERRMANN et Jean-François SCHMIDT se sont unis le 29 juillet 2017



naissances

- Adèle Rose DARMOISE est née le 11/12/2016 à Schiltigheim
 - Agathe Marie-Thérèse Jacqueline JEANNARD est née le 20/02/2017 à Schiltigheim
 - Nathan Maurice Laurent MOURIER est né le 09/03/2017 à Schiltigheim
 - Hector César LOPEZ est né le 23/03/2017 à Haguenau
 - Charline Marie BAEHL est née le 05/04/2017 à Saverne
 - Lisandre Benoît Michel HAAG est né le 05/04/2017 à Strasbourg
 - Tyler GRIESBACH est né le 25/05/2017 à Saverne
 - Hanna JUCH est née le 07/09/2017 à Schiltigheim
 - Eva DOSSMANN est née le 03/10/2017 à Strasbourg
 - Simon et Zoé HARTENBACH sont nés le 04/11/2017 à Strasbourg
 - Emilio Gino René BOLIS est né le 04/12/2017 à Schiltigheim
- Félicitations aux heureux parents !**
Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.



Ont fêté un «Grand» Anniversaire

75 ans

HUCK Gérard	11.02
FÜRNSTEIN Ernest	14.02
LITT Emile	18.03
MEHL Paul	07.04
MULLER Willy	14.11
BELLER née OERTEL	
Marthe	06.06
HISSIGER André	10.07
ZIMMERMANN Christiane	
née FELDER	22.07
ZIMMERMANN Richard	25.07

HUGEL née MUHLHEIM

Emma	02.08
SCHAEFFER Albert	15.08

80 ans

HERRMANN Jean-Georges	11.01
RUCH née MICHEL Suzanne	28.02
HERRMANN née STRAUB Marie	01.03
HARTER née LUTT Marguerite	06.03
SCHNEPP née LAPP Marianne	15.03
ORTLIEB née MERKEL Nicole	26.03
WENDLING née LOHR Liliane	28.06

85 ans

KOCH née WENDLING	
Yvonne	29.01
HEIM née SEIDEL	
Elise	23.03
MUNSCH née	
WENDLING Alice	10.10
WENDLING André	13.10

90 ans

SCHNEPP née LUDWIG	
Marie-Louise	24.12



Décès

- Marline Catherine SIMON épouse HUGEL est décédée à Saverne le 18/01/2017
- Alfred LUDWIG est décédé à Saverne le 24/01/2017
- Marie Line GITZ épouse LITT est décédée à Haguenau le 08/08/2017
- Jean-Yves FOERSTER est décédé à Strasbourg le 06/12/2017

Comité de rédaction du bulletin :

Claude LITT, Maire - Marie-Hélène RICHARDOT, Secrétaire de Mairie - Virginie ZIMMERMANN, Carine GEISSELBRECHT Adjointes, et les conseillères Martine GAULT, Annick GARCIA, Sylvie RUCH.